

Consultation citoyenne Vision de développement du centre-ville de Magog

Magog, le 3 février 2022 – La Ville de Magog invite la population à participer à une consultation citoyenne virtuelle qui portera sur la vision de développement de son centre-ville. L'événement se déroulera le mardi 22 février, à 18 h 30, sur la plateforme Zoom. Les personnes intéressées à participer doivent s'inscrire avant le mercredi 16 février, à 17 h. Les inscriptions se font en ligne au ville.magog.qc.ca/consultation-centre-ville ou par téléphone au 819 843-3333, poste 336.

Les discussions porteront sur la zone du centre-ville située sur la rue Principale Ouest, entre les rues Sherbrooke et du Lac. Des ateliers de travail virtuels seront offerts aux participants qui échangeront sur trois thématiques : la hauteur des bâtiments, la location d'hébergement à court terme et le cachet architectural distinctif du secteur.

Cette rencontre est organisée par la Ville de Magog, conformément à sa Politique de participation citoyenne. Elle vise à recueillir la vision de développement des citoyens en regard du centre-ville. À la suite de cette consultation, le conseil municipal évaluera si des modifications doivent être apportées à la réglementation d'urbanisme.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, estime qu'à la suite de la revitalisation du centre-ville, ce secteur est rendu à une étape importante de son développement. « Notre rôle est d'encadrer et de favoriser l'essor de notre rue Principale en fonction d'une vision précise et équitable pour tous. Nous devons nous assurer que les projets que nous approuvons correspondent à la vision qu'ont les citoyens pour l'avenir de ce secteur. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre la discussion amorcée lors d'une consultation antérieure qui a été organisée l'an dernier. Nous offrirons une formule de participation différente qui nous permettra d'aller encore plus loin dans la réflexion. Il s'agit d'une démarche déterminante pour l'avenir du centre-ville. Nous invitons les Magogoises et les Magogois à participer en grand nombre. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront un impact sur les prochaines décennies. »



Des documents d'information seront mis en ligne sur le site Internet de la Ville de Magog dans les prochains jours à l'adresse suivante : ville.magog.qc.ca/consultation-centre-ville. Les participants sont invités à les consulter afin d'assurer des échanges riches et contributifs lors de la consultation.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

